

AG ordinaire du 2/04/2022 d'OCIVÉLO

L'Amicale Laïque Chapelon a accepté de nous mettre à disposition une de ses salles de réunion pour notre AG annuelle.

La convocation est parue dans l'Ocilette, mais n'a pas fait l'objet de convocation personnalisée.

Les élus, les partenaires et la presse ont été invités.

M Juanico, député, M Longeon, élu régional, M Courbon élu départemental, M Liogier et Mme Diana Kara adjoint et conseillère de VSE sont présents.

L'assemblée regroupe une bonne vingtaine de personnes qui ont du affronter la neige tombée abondamment depuis 48h.

Le décompte des adhérents, présents, représentés ou votants en ligne, fait apparaître que le quorum pour la tenue de l'AG est largement atteint.

Florent et Raphael sont respectivement désignés comme président et secrétaire de séance.

Le mot des Élus:

Après avoir remercié nos hôtes, les élus et adhérents présents, Florent passe la parole aux élus.

- M Liogier prend d'abord la parole.
- M Longeon rappelle l'historique du projet de la Voie des Confluences par le Pôle Métropolitain et affirme son soutien à ce projet menacé de suppression du schéma national des véloroutes
- M Courbon énonce ses demandes au conseil départemental en faveur des modes actifs et rappelle quelques réalisations dans le département
- M Juanico confirme sa volonté de poursuivre ses interventions et courriers vers la préfète de la Loire pour le financement d'une solution cyclable, dans le cadre du comité de pilotage à l'alternative de l'A45; énonce sa conviction de lutter contre la sédentarité par les modes de déplacements actifs et souhaite un travail dans ce sens par le «design actif».

Un échange s'instaure avec l'assemblée et de nombreux présents ont l'occasion de faire entendre aux élus, souvent à ceux de VSE, leurs attentes leurs reproches et leurs espoirs de réalisation favorables aux vélos. Mme Diarra Kane et M Liogier répondront par le souci d'écouter toutes les opinions des citoyens dont certains s'opposent aux changements favorables au vélo, par celui de tenir compte des coûts et des difficultés techniques.

Votes des résolutions:

Ces échanges sont interrompus pour poursuivre l'ordre du jour

Pot de l'Amitié

Une fois les votes et formalités effectués, vers midi, une partie des présents poursuivent les échanges autour d'un pot.